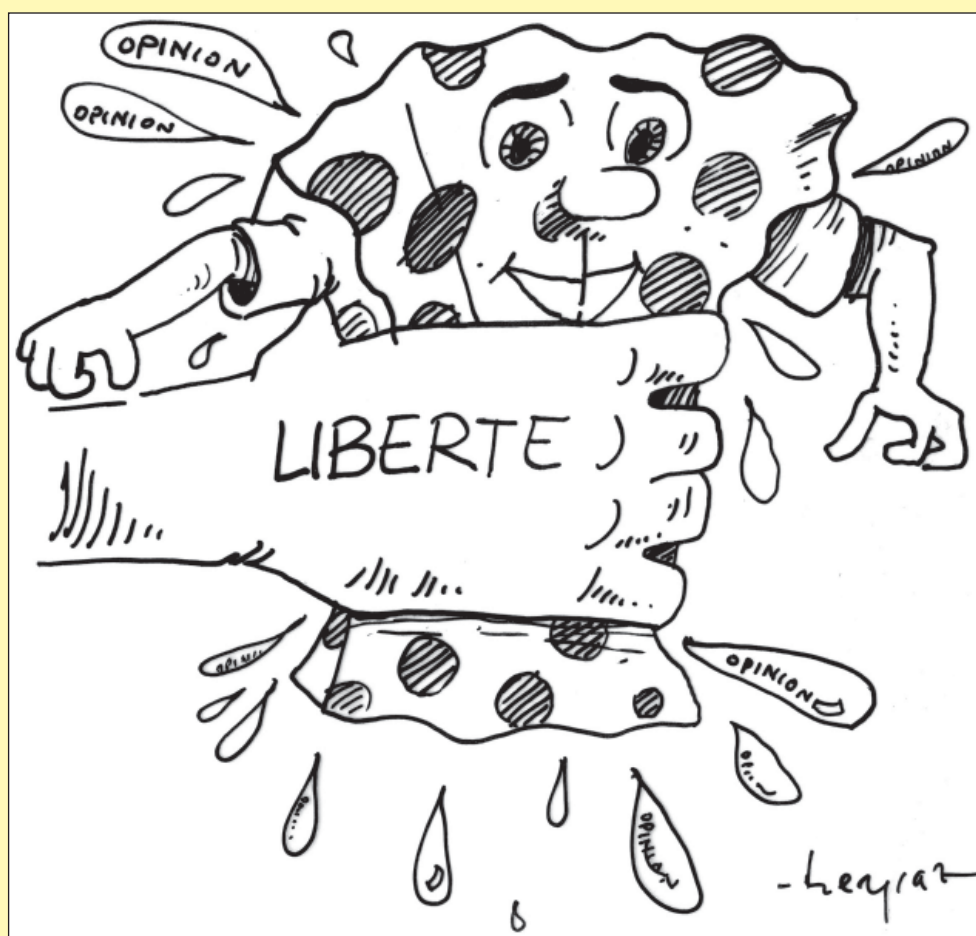


LE COURRIER des YLTPiens

Numéro spécial

24-25 août 2010

Le citoyen s'exprime



On exprime une éponge

Mot de la rédaction

Chers lecteurs,

Nous vous présentons en association avec la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), un Numéro Spécial du « Courrier des YLTPiens ».

Spécial, car il est édité à l'occasion du « Focus Conférence Nationale », un événement organisé en ce moment à l'université d'Antananarivo par la FES en partenariat avec les YLTPiens et focalisé sur les thèmes « Expression citoyenne » et « Qu'est-ce qu'une Conférence Nationale ? ».

Spécial, car il intègre des personnes autres que les Yltpiens et les sortants du RJT parmi ses rédacteurs, à savoir des personnes ressources intervenant à cet événement,

Spécial, car il intègre des Yltpiens de 2010 qui sont en cours de formation,

Mais la ligne éditoriale demeure. Il reste un « Courrier » qui fait place au débat d'opinions et donc, il recèle des opinions diamétralement opposées.

En espérant une lecture intéressante,

*Toavina Ralambomahay
Directeur de publication
du Numéro Spécial*

Teny zato, kabary arivo, fa ny fehinny iray ihany
Forum national, Conférence nationale, Conférence régionale, Fihaonambem-pirenena, Dinika
Santatra, Concertation nationale, Donak'afon...

L'environnement juridique de la liberté d'expression du citoyen

Si en démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté politique, la liberté d'expression est un droit fondamental caractéristique d'une société libre et pluraliste. Une manière d'exercer la citoyenneté est d'exprimer ses opinions sur le choix et l'organisation de la vie publique. La liberté d'expression, qui se manifeste principalement d'une part par la liberté de la presse et d'autre part par la liberté de réunion et d'association, qui est le droit d'expression collective des idées et des opinions, est par conséquent, un instrument d'émancipation citoyenne car il permet aux individus de participer en pleine connaissance de cause aux décisions qui les affectent. La liberté d'expression tire sa légitimité d'un idéal dans lequel un groupe d'individu, les citoyens, communiquent, chacun ayant un droit égal de concevoir, transmettre et recevoir des idées de la part des autres et donc de parvenir rationnellement à des décisions d'intérêt mutuel.

L'effectivité de la liberté d'expression dépend cependant de l'environnement juridique dans lequel elle évolue. En effet son instrumentalisation dans un texte permet de reconnaître, de faire respecter par les gouvernants et de faire protéger par des instances juridictionnelles cette pierre angulaire des droits humains.

I. Les fondements juridiques de la liberté d'expression

Elle est consacrée par l'article 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme comme suit « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » . Ces dispositions sont confortées par les articles 9,10 et 11 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. A l'échelon national,

les différentes constitutions malgaches ont toutes reconnues cette liberté d'expression. La loi n°90.031 du 21 décembre 1990 sur la communication et l'ordonnance n°92-039 du 14 septembre 1992 sur la communication audiovisuelle garantissent la liberté de la presse.

II. Les limites de la liberté d'expression

L'Etat garantit la liberté de la presse, de réunion et d'association en assurant la diversité des courants d'opinion et le pluralisme de l'information. Il a donc fallu déterminer, pour elle, un certain nombre de règles et de nécessaires limites dans le souci du respect de l'intérêt général et le respect d'autrui.

En période normale, d'une part, l'exercice de ce droit doit répondre au respect de l'ordre public et ne doit aucunement porter atteinte à la sûreté et aux intérêts de l'Etat, à la morale publique, à la sécurité nationale, à la tranquillité publique par l'incitation à la désobéissance civile ou à la haine raciale (Code Pénal Malgache).

D'autre part, le respect des droits individuels interdisent la diffamation séditeuse qui englobe l'atteinte à l'honneur des institutions, des symboles de la république, du gouvernement, des personnages officiels et hauts fonctionnaires (outrage) ainsi que la diffamation, l'injure, l'insulte, la provocation à la discrimination, les coups et blessures, les propos discriminatoires à caractère sexiste ou homophobe etc... Le code pénal malgache protège de ce fait la dignité et la réputation de la République et des individus en prévoyant des sanctions pénales et indemnitaires pour garantir l'ordre.

En période exceptionnelle, (circonstances exceptionnelles, état de siège, état d'urgence, périodes de crises politiques...), cette liberté se fragilise car la tendance est de la restreindre pour étouffer les sources potentielles de contestation sociale.

Ces limites imposés par les impératifs d'ordre public et de respect des libertés individuelles dans une

société démocratique ne sauraient cependant être banalisées et doivent constamment rester dans le cadre des exceptions.

Le droit communautaire a par exemple posé trois conditions nécessaires à ces limites en introduisant la notion de proportionnalité (CEDH, 23 septembre 1998, Lehideux et Isorni c. France.), de besoin social impérieux c'est-à-dire qu'une restriction à l'exercice de la liberté d'expression doit se trouver établie de manière convaincante (CEDH, 21 janvier 1999, Fressoz et Roire c. France.), et un rapport raisonnable de proportionnalité (CEDH, 3 octobre 2000, du Roy et Malaurie c. France).

III. La protection de la liberté d'expression par les instances juridictionnelles

Toute atteinte portée à la liberté d'expression est susceptible de recours devant les diverses instances juridictionnelles.

Si l'Etat ou ses démembrements sont les responsables de cette atteinte, par exemple en fermant une station de radio en violant les règles légales de procédure ou en interdisant arbitrairement la tenue d'une réunion publique ou en la soumettant à une autorisation préalable, le recours sera porté devant les juridictions administratives, le Conseil d'Etat ou les Six tribunaux administratifs. En effet, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs qui organise le régime politique malgache, le Conseil d'Etat est appelé à contrôler les activités administratives et à sanctionner ses abus et dérives. La saisine du Conseil d'Etat est régie par la Loi Organique 2004-036 du 01 octobre 2004 sur la Cour Suprême et celle des tribunaux administratifs par la loi n°2001-025 sur les tribunaux administratifs et les tribunaux financiers.

Si la liberté d'expression a été violée par une personne privée, l'affaire sera portée au pénal. Le Nouveau code de procédure Pénale fixe la procédure à suivre.

La liberté d'expression permet

suite p.8

Fihaonambem-pirenena. Fanontaniana no betsaka.

Manalasalala be ihany ny amin'ny mety ho fahombiazan'ny fihaonambem-pirenena kasaina atao eto Madagasikara. Ny tantara aloha dia nampiseho fa nivaha hatrany tamin'ny alalan'ny fifampidinihina ny olana teto Madagasikara hatramin'izay (jereo ny "Recueil de textes sur la recherche de consensus à Madagascar, KMF/CNOE, RJDP, FES, mai 2009). Miverimberina anefa ny krizy politika.

Faninefany izao diavintsika izao. Mampijaly ny firenena izany. Tsy misy firenena tsy mandalo olana ara-politika. Kanefa kosa tsy tokony hampihitsoka lava ny fiainam-pirenena izany. Noho izany dia misy fanontaniana maromaro mipetraka amin'izao fotoana izao mahakasika ny fihaonambem-pirenena, izay irina fa hitondra vahaolana maharitra eto amin'ny firenena.

Ahoana no mahahana tanteraka ny olana misy ary inona no atao mba tsy tsy hiverenan'izany intsony? Mba efa nanaovana jery kiana ve ny fihaonambe sy fifampidinihina ary fifanarahana efa natao teo Madagasikara hatramin'izao? Naka sy hampihatra lesona ve?

Manahoana ny toe-tsaina (état d'esprit) entin'ny tompomarika sy mpikarakara ary mpandray anjara rehetra hanomana, hifampidinika sy hifanakalo hevitra ary hinfandresilahatra any amin'ny fihaonambe? Toe-tsaina tena miorina amin'ny tombontsoam-pirenena tokoa ve?

Inona no famaritana ny atao hoe tombontsoam-pirenena? Mavesa-danja tokoa ny famaliana io fanontaniana io. Toa samy manambara mantsy ny mpifanandrina fa manaja ny tombontsoam-pirenena, kanefa dia samy tsy mahay manaporofa mazava ihany koa izy ireny fa tena mikatsaka tokoa izany tombontsoam-pirenena izany. Tsy misy maharesilahatra izy ireny. Eto dia tsy hita loatra ny mahasamihafa ny fifampidinihina ao amina fihaonambe amin'ny fampielezan-kevitra mandritra ny fifidianana, ankoatran'ny endrika fisoloan-tena ananan'ny fihaonambe, ekena tsinona fa tsy ho afaka handray anjara mivantana amin'ny fihaonambe ny vahoaka manontolo.

Vonona hampandefitra ny habom-pony ve àry ny mpifanandrina sy mpandray anjara raha ohatra ka tsy ny heviny manontolo no ho tapaka fa hotanterahina? Ary afaka hitantana sy hifehy ny mety ho fiovana aterak'izay mety ho fanapahan-kevitra eo ve ny rehetra, indrindra ireo izay heverina ho manana tanjaka ara-pahefana? Tany Zaïre ohatra tamin'ny taona 1990 dia tsy neken'ny filoha Mobutu Sese Seko ny fanampahan-kevitra ny "Conférence Nationale" izay noheverina ho toteny, kanefa izy ihany no anisan'ny tompon-kevitra tamin'ny fanaovana izany fihaonambem-pirenena izany...

Mandritra ny dinika: Moa ve tena matotra sy mitombina tsara, ary niainga marina tamin'ny zotra nifanarahana tamin'ny an'ny mpomba sy mpanaraka azy ny hevitra arosan'ny vondron-kery samy hafa? Io koa mantsy dia anisan'ny sakana goavana tsy maintsy jerena manokana. Matetika no heno ny teny hoe: "raha izahay dia resy lahatra fa ny mpomba anay no mety hanahirana".

Zava-manahirana tokoa io satria tsy voahevitra dieny tany am-piandohan'ny hetsika eny anivon'ny ankolafy tsirairay fa ny hany fomba tena azo antoka ary matetika iafaran'ny olana dia ny "fifampidinihina", ary tsy mamono antoka ny firenena velively izany na dia mazàna aza manohintohina tombontsoa manokana. Azo atao tsara ny mametraka ny tombontsoa manokana any anatin'izay zavatra ho dinihina, saingy tsy izany no tena laharam-pahamehana. Io fomba fijery io dia tokony ho efa nitaizàna ny mpomba sy mpanaraka hatrany am-piandohana mba tsy hahakivy azy ireny rehefa tonga ny fotoana mety na tsy maintsy andalovana amin'izany. Matetika dia ny "mpomba tsy misy fepetra" (fanatiqués) no maharitra sy midina eny an-kianja hatramin'ny farany: manahirana ny mpitarika ny hetsika izy ireny, satria fihetsika kely monja dia mety miteraka korontana tsy hita noanoa.

Matetika koa anefa dia ny "mpitari-tolona eny an-kianja" sy ny "mpitari-tolona ambony latabatra" mihitsy no tsy manaiky fifampidinihana ka mametraka fepetra manokana

mifantoka amina tombontsoa manokana tsy ahazoana mifampidinika : sahirana tokoa ny "mpitarika mivoy fifampidinihina" (leaders moderés) manoloana azy ireny (leaders radicaux). Raha tsy sahy mijoro anefa ireny "mpitarika mivoy fifampidinihina" ireny dia tsy hisy fifampidinihana sy fifampiraharaha vanona eto.

Tsy nifampitaiza tao anaty kolontsaina demokratika ny mpitolona sy ny mpitari-tolona eny an-kianja ary ny mpitarika, hany ka tsy mahay mihaino ny hafa sy tsy manaiky fahasamihafana izy ireny. Heverina ho "fahavalo" tateraka ireo izay tsy mitovy hevitra amin'ny tena sy amin'ny mpitarika arahin'ny tena. Tsy mijanona eo amin'ny lafin'ny fanehon-kevitra fotsiny ihany fa mipaka amin'ny fampiasan-kery ara-batana mihitsy io fanaovana ny hafa ho fahavalo io. Misy aza moa mpivady, mpihavana, mpiray fiangonana sy mpiara-monina tsy mifampijery sy mifampiteny intsony!

Ka tena resy lahatra amin'izay àry ve ny rehetra fa ny fifampidinihana sy ny fihaonambem-pirenena no fomba tena mahomby hamahàna ny olana amin'ny fomba maharitra? Feno ary ve ireo fepetra voalaza ireo? Ireo antony lalim-paka sy ireo tranga madinidinika mety mahatonga ny tsy fahombiazan'ny famahana ny olana ve voajery avokoa? Vonona amin'izany ve ny mpifanandrina rehetra, ny mpikarakara, toy izany koa ny valalabemandry?

Raha vonona hamaha ny olana marina isika dia ho voaporofa indray fa azo atao ny mamaha ny olana eto amin'ny firenena toy ny tamin'ny lasa. Ho vitan'ny Malagasy sy ny mpitarika (leaders) malagasy rehetra ve, indrindra fa "mpitarika mivoy fifampidinihina" (leaders moderés), ny mandray an-tanana ny famahana ny olana amin'ny fomba maharitra sy miabo?

Lanto Ratsida Randriamanantena, RJT 2009, Sociologue;
Jean Aimé Raveloson

suite de la p.5

opposants, et de la Haute Autorité de l'Etat présidé par Albert Zafy qui devint le numéro Deux de l'Etat, et le Parlement dénommé Comité de redressement économique et social fut co-présidé par le Pasteur Andriamanjato et Manandafy Rakotonirina. Certes l'Arema du président Ratsiraka n'était pas majoritaire dans les structures de la Transition et ce dernier n'exigeait même pas les ministères de souveraineté même en tant que président élu. L'équilibre des pouvoirs était néanmoins ressenti car Didier Ratsiraka était resté Président (sans pouvoir). En 1972, la transition prévue pour 5 ans n'a duré que 3 ans avec la démission du Général Ramanantsoa, l'assassinat du Chef de l'Etat le Colonel Richard Ratsimandrava, et l'élection du Capitaine de frégate Didier Ratsiraka en tant que chef d'Etat par le directeur militaire dirigé par le chef d'Etat, le Général Gilles Andriamahazo.

La mission de la Transition

L'accord de Maputo est aussi clair quant à la mission de la Transition. Elles vont sans dire. Le but est d'aller vers la Quatrième République. Et précisons une conférence nationale. Il faut bien remarquer, que cette conférence nationale est faite après la mise en place des institutions de la Transition. Exactement comme ce qui s'est passé pendant la Transition réussie de 1992. C'est-à-dire dans un climat d'équilibre des pouvoirs.

Les faiblesses de Maputo

Le nombre pléthorique des dirigeants de la Transition est certainement le point faible de cet Accord. Encore qu'une disposition qui aurait interdit aux personnes nommées à cette transition de se présenter aux prochaines élections aurait permis un renouvellement radical de la classe politique. Que ces personnes soient aux ersatz de Parlement, ou au gouvernement ou au Comité Réconciliation nationale etc. Puis aussi de l'éviction naturelle de tous ceux qui ont un dossier au niveau de la Justice et du Comité Vérité Réconciliation. Charge certainement à cette conférence nationale de rectifier le tir.

Toavina Ralambomahay, YLTPienne

CONFERENCE NATIONALE Qui sait quoi ? Que sait-on ?

Une conférence nationale est un regroupement d'idées, de projets et de résolutions des forces citoyennes et un débat commun en vue de préparer une nouvelle étape de la vie nationale. Pour qu'elle soit authentique et donc potentiellement efficace, une conférence nationale doit réussir à rassembler des points de vue différents, des tendances distinctes et des personnes de tous horizons. Mais pour qu'elle soit utile, ses participants et surtout ses bénéficiaires - l'ensemble des citoyens - doivent être éclairés avant, pendant et après la conférence : des informations en main, des débats transparents, des aboutissements clairs et des intentions évidentes.

Avant la tenue d'une conférence nationale, ces conditions doivent être réunies et les moyens d'un bon déroulement des conciliabules, assurés. Certes, l'on parle de moyens humains, financiers et techniques. Mais aussi des informations, nécessaires à la compréhension du débat et des solutions communes.

A quelques semaines d'une conférence nationale, le peu d'informations véhiculées au grand public est inquiétant. Il est légitime de se poser ces questions : qui sait quoi et que sait-on ? Au-delà du cercle politique, le simple citoyen est de moins en moins tenu informé. Moins il est éclairé sur les tenants et aboutissants de ces débats, moins ceux-ci ont valeur d'inclusion. C'est une manière

d'exclure le citoyen des débats dont il est pourtant le premier concerné. D'autant plus que plusieurs conférences et rencontres, ont déjà eu lieu, sans qu'elles n'aient apporté des solutions tangibles et des projets concrets. A cela s'ajoute le rejet d'accords signés. Autant d'échecs qui sèment le doute dans l'esprit du citoyen, ne sachant plus à qui se fier et quels points de vue adopter.

Une mission d'information préalable ne serait pas un excès de zèle. Dans la préparation de cette conférence, l'on devrait nécessairement se concentrer sur une campagne massive d'informations, de médiatisations et de tribunes ouvertes. Certes, c'est un travail titanesque que le temps ne permet forcément pas, mais une information en apnée est extrêmement dangereuse : à terme, ce sera une adhésion fragile de la population, des bases précaires pour une nouvelle République, un décalage inquiétant entre les instances de décision et les citoyens gouvernés.

Dans le feu de l'action, ces dangers ne semblent pas réels et certainement, leurs conséquences pourraient ne donner leurs premiers symptômes dans l'immédiat. Mais ils vont nourrir, à coup sûr, le cycle de malaise social bien connu du pays. L'information est vitale, c'est le moment de s'en rendre compte.

Mialisoa Randriamampianina,
YLTPienne

L'environnement juridique... (suite de la p.2)

aux citoyens de participer à la vie publique en leur permettant d'adopter le mode de gouvernement qui leur sied et d'internaliser ce choix et contribuer ainsi à réformer leur pays. Toutefois, que pouvons nous déduire de l'Etat de la liberté d'expression à Madagascar si les instruments juridiques censés les garantir, les protéger restent malheureuse-

ment incomplets, inadéquats et parfois même contradictoires ? Quelles réflexions et actions seront apportées par les différents acteurs publics et privés lors de la conférence nationale, notamment les citoyens pour ériger un système juridique performant et indépendant ?

Rakotoarivelo Antonia, YLTPienne,
Razafindrakoto Valentino, YLTPien

Je m'exprime, donc je suis...

Imaginons une relation d'amitié, un couple, une famille, une entreprise, un Etat... où la liberté d'exprimer ses opinions, son positionnement, son choix, ses croyances... n'existe pas. Vous me direz que cela peut arriver et vous avez raison. Des personnes dans le monde peuvent être soumises à de telles oppressions et être inquiétés de leurs opinions. La contrainte doit être très lourde !

La liberté d'expression doit être vécue à chaque niveau et dans chaque cadre de la société. Nous sommes libres d'exprimer ouvertement nos joies, nos déceptions, notre reconnaissance, **« Planète taire »** notre désapprobation, nos attentes, nos craintes mais la seule limite est de « ne pas troubler l'ordre public établi par la loi ».

Certaines personnes ont cherché grâce à des exercices de développement personnel, des thérapies de couple ou de groupe à améliorer leur manière d'exprimer leurs émotions, leurs sentiments ou tout simplement leurs besoins d'être écoutés ou entendus, des associations ou des groupes de pression ont milité pour que la liberté d'expression ne soit pas bafouée et écrasée.

Et encore avec toutes ces avancées des nouvelles tech-

nologies de l'information et de la communication, plusieurs moyens tels que les blogs, les forums, la visioconférence... sont à notre disposition pour communiquer librement nos pensées et nos opinions. Tout est là pour ne plus continuer à vivre sur la « planète taire » !

Osons exprimer ce que nous pensons être bien pour notre pays, osons dénoncer les malversations et les injustices car la liberté d'expression nous est garantie par notre loi fondamentale alors gare à ceux qui oseraient nous malmenier tout simplement parce que nous voulons être écoutés, manifester notre reconnaissance ou corriger ce qui ne va pas.

Profitons de notre présence dans différents espaces d'échanges, de notre appartenance à de différents réseaux pour dire ce que nous pensons et profitons de ces occasions pour proposer des solutions car le pays se reconstruit ensemble, parents, jeunes, éducateurs, politiciens, artistes... chacun à sa façon.

Il ne faut pas oublier que le citoyen doit s'exprimer parce qu'il a son mot à dire sur le devenir de la nation.

Andriambolatiana Sandratirina, YLTPienne; Linda Bücker, Université de Munster

L'homme ou les idées

Quand on porte une analyse objective sur les crises cycliques à Madagascar, l'on se rend compte qu'elles révèlent en réalité un problème de fond, non seulement au niveau de la sphère politique mais aussi au niveau de la société, c'est-à-dire les citoyens. Est-il nécessaire de rappeler que la prospérité d'une nation repose tout d'abord sur l'implication de ses citoyens, plus précisément, quand ceux-ci se sentent concernés, responsables de la bonne marche de la vie de leur patrie. En clair, qu'est-ce que cela veut dire ?

Se sentir responsable signifie en quelque sorte prendre conscience d'une situation et agir en conséquence, mais c'est là où le bât blesse car toute action est dictée par l'idée, et si l'on suit cette logique, on peut dire qu'il n'y a pas d'action sans idée. La participation citoyenne ne peut donc se résumer seulement aux activités économiques, mais aussi et surtout elle s'exprime par l'implication du peuple dans la vie politique à travers l'expression des opinions voire des idées. Et l'on en revient au problème de fond dont on a parlé au début dont la cause est à notre avis la résistance passive du peuple, qui emmagasine tout (frustrations, déception, colère, ...) et arrivée à un certain seuil, finit par exploser en choi-

sissant la rue comme plate-forme d'expression.

Il est grand temps maintenant de renverser cet engrenage nocif en accordant de l'importance tout d'abord à l'opinion citoyenne. Comment ? Tout simplement, en mettant en place des plateformes où le citoyen lambda peut exprimer librement ses opinions, sans crainte. De cette manière, il se responsabilise et prend conscience du rôle vital de ses idées dans la bonne marche de la vie de la nation.

« Ce n'est point l'ensemble qui est important mais les éléments qui le composent »

Nous nous trouvons à un tournant décisif voire fatidique de notre histoire, et il serait suicidaire que de ne pas permettre à tout un chacun de poser une pierre dans la construction d'une nouvelle base pour la refondation de la société malgache. Il y va de l'avenir de notre nation et celui des futures générations. Il faut donc encourager et entretenir cette culture de l'expression responsable des opinions, pour qu'elle ne se fasse plus au niveau de la masse mais d'une façon formelle et individuelle.

En effet, ce n'est point l'ensemble qui est important mais les éléments qui le composent. En d'autres termes, plus les opinions sont diverses plus elles font avancer, et la nouvelle approche de la politique devrait à partir de maintenant se rapprocher

suite p.5

Ny Fihaonambem-Pirenena notarihan'ny FFKM tamin'ny taona 1992

Tamin'ny 22 hatramin'ny 31 marsa 1992 no natao teto Antananarivo ny Fihaonambem-Pirenena na Forum National. Ny iraka maveny nampanaovina ny Fihaonambem-Pirenena dia ny fandrafetana volavolan-dalampanorenana sy volavolan-dalam-pifidianana ary ny fandrafetana volavolan-kevitra "hitondrana miakatra" ny toekarempirenena, ny fiainana eo amin'ny lafiny sosialy sy kolontsaina ary fanabeazana.

Teo amin'ny lafiny politika indray dia noheverina ny Fihaonambem-Pirenena fa ahazoana mampanaiky bebe kokoa ny Lalampanorenana vaovao tamin'ny alalan'ny fandraisan'ajaran'ny sokajin'olona sy sehatra samihafa tamin'ny adihevitra sy tamin'ny zotram-piovana amin'ny ankapobeny. Ambonin'izany dia noheverina fa hampitombo ny "mahazava-masina" ny Lalampanorenana ny fandraisan'ny fiangonana FFKM andraikitra mivantana tamin'izany. Noheverina ihany koa fa hitondra fampihavanana ara-kevitra, ara-politika ary ara-poko eo amin'ny Malagasy ny Fihaonambem-Pirenena.

Nampanangana komity mpanomana sy komity mpanatanteraka sy mpanatontosana ny Fihaonambem-Pirenena ny governemanta tetezamita, ka ny FFKM no nametrahany izany andraikitra izany. Ny fitondrampanjakana tetezamita no niantoka ny vola nentina nanatontosana ny Fihaonambem-Pirenena. Ny FFKM, izay mpanatontosana, dia nahazo vola manokana tany amin'ny mpamatsy vola iraisam-pirenena.

Nisy Fihaonambem-Paritra (Forum Régional) notanterahana isaky ny fivondronampokontany ka 150 no solontena mpanandray anjara isaniansany avy. Nisy koa Forum nataon'ny Malagasy tany Frantsa. Nanatontosana "Pré-forum" ihany koa ny Forces Vives Rasalama ho an'ny solontenan'izy ireo nalefa tany amin'ny Fihaonambem-Paritra.

Miisa tany amin'ny 1400 tany ho any ny mpizaika tao amin'ny Fi-

haonambem-Pirenena, ka ny 672 dia solontena nalefan'ny Fihaonambem-Paritra ary 730 mpizaika avy amin'ny antoko sy fikambanana samihafa miasa teo amin'ny seha-pirenena. Tamin'ireo mpizaika 1400 ireo dia 60 no solontenan'ny MMSM (Mandatehezana Miaro ny Sosialisma Malagasy) ary 9 no solontenan'ny "Federalista", izay samy mpomba ny filohan'ny repoblika Didier Ratsiraka. Ny sisa kosa (95%) dia avy amin'ny Hery Velona Rasalama ny ankamaroany. Nandray anjara tamin'ny Fihaonambem-Pirenena i Albert Zafy izay filohan'ny HAE (Haute Autorité de l'Etat). Tsy nandray anjara tamin'izany kosa ny filoha amperinasa Didier Ratsiraka. Nomeny alalana anefa ny mpitarika "modérés" tao amin'ny ankolafiny (MMSM) mba handray anjara, eny fa na dia tsy nilaza ampahibemaso aza izy hoe manohana na tsia ny fanaovana ny Fihaonambem-Pirenena. Paikady "maka roa" mantsy no narahiny tamin'izany: Sady mamela ny mpitarika "modérés" handray anjara amin'ny fifampidinina, no sady manohana ihany koa ny hetsika mahery vaika nataon'ny "radicaux" mpanaradia azy.

Tao anaty fitaintanana no nanatontosana iny Fihaonambem-Pirenena iny noho ny hetsika nataon'ny federalista izay mpiara-dia tamin'ny MMSM sy ny filoha amperinasa. Nisy fifandonana namoizan'ainan'olona tamin'izany.

Ny adihevitra momba ny Lalampanorenana natao tao amin'ny Fihaonambem-Pirenena dia nanodidina indrindra ny lohahevitra "fanjakana tokana" sy "federalisma", ny "régime parlementaire" sy "régime présidentiel", ny fisian'ny Antemierandoholona na tsia ary farany ny fahazoan'ny filoha amperinasa Didier Ratsiraka mirotsaka ho fidiana na tsia.

Ny adihevitra momba ny Lalampanorenana kosa dia nanodidina ny maha-demokratika ny fifidianana, ny fitovian'ny vintan'ny kandida

tsirairay, ny fanodikodinana sy halabato isan-karazany ary ny fironan'ny fanjakana amin'ny kandida izatsy na izaroa.

Amin'ny ankapobeny dia niaravon'ny avokoa ny Hery Velona (Hery Velona Rasalama sy Hery Velona Madagasikara) nandritry ny adihevitra sy fanapahan-kevitra tao amin'ny Fihaonambem-Pirenena. Samy nikatsaka "fanjakana tokana" sy "décentralisation effective" ary "régime parlementaire" mantsy izy ireo. Ny mpomba ny filohan'ny repoblika amperinasa kosa dia nahatsiaro tena ho voan'ny mizana tsindrian'ila noho ny fahavitsian'ny solontenan'izy ireo, eny fa na dia nahazo sehatra nilazany sy niarovany ny heviny aza izy ireo nandritra ny fihaonambe.

Tsy notantarain'ny haino amanjerim-panjakana ny fizotran'ny adihevitra sy ny zava-nitranga tany amin'ny Fihaonambem-Pirenena. Ny mpilaza vaovao tsy-miankina koa dia zara raha nitantara ankoatry ny fifandonana nisan'ny faty olona. Araka izany dia tsy afaka nanaraka ny zava-nitranga ny mponina, na an-tanàn-dehibe na an-tsaha. Tsy nisy fanehoan-kevitra tany ivelan'ny Fihaonambem-Pirenena. Tsy nisy fifamalian-kevitra na fifanampian-kevitra tao anatin'ny tany ivelany. Tsy rototra ny mponina. Tsy nahatsapa izy fa ilaina ny heviny.

Nahatafavoaka volavolan-dalampanorenana sy volavolan-dalam-pifidianana ny Fihaonambem-Pirenena. Namoka soso-kevitra maro ihany koa momba ny fiainanam-pirenena eo amin'ny lafiny fihariana, sosialy, kolontsaina sy fanabeazana. Saika 100% no nandanian'ny mpizaika ny volavolan-dalampanorenana. Tsy nandray anjara tamin'izany latsa-bato izany ny "federalista".

Namboarin'ny mpahay lalana ny rijan-tenin'ny volavolan-dalampanorenana sy volavolan-dalam-pifidianana nivoaka avy tao amin'ny Fihaonambem-Pirenena. Nisy "Komity

tohiny p.10

Forum de 1992. Réussite ou échec?

Il y a dix huit ans, Madagascar a organisé un forum national. Aujourd'hui, le pays veut organiser de nouvelles rencontres. Mais ce forum national de 1992 a-t-il été une réussite ou un échec ? La réponse dépend des points de vue.

Il a été une réussite par rapport aux objectifs fixés. L'un des objectifs était de formuler un projet de Constitution. Ce qui fût chose faite. Du point de vue subjectif, il est aussi une réussite pour les partisans du régime parlementaire. Aujourd'hui encore, ce courant parlementariste existe. L'on compte parmi eux, Jean Eric Rakotoarisoa, enseignant-chercheur à l'université.

Mais il a été un échec à bien des égards. D'abord pour le président Ratsiraka car dès le départ, il avait méprisé la démarche. Rien de bon d'après lui, ne pouvait sortir d'une « foire », encore moins une constitution. Il disait que cette constitution a été faite, juste contre lui. Sur le fond, il avait qualifié la constitution de « batarde » car le président de la République était élu au suffrage universel, mais ne disposait d'aucun pouvoir, et de l'autre côté, le premier ministre était élu par les députés alors qu'il avait les pouvoirs essentiels.

Ensuite, certains peuvent le qualifier d'échec car au bout de deux ans, la constitution a été modifiée par ceux là mêmes qui les ont écrits à savoir, le président Zafy, issu du mouvement de contestation du 13 mai 1991. Ironie de l'histoire, il avait modifié la Constitution dans le sens de la critique de son prédécesseur : le président élu avait le pouvoir de nommer le Premier ministre !

La suite, on la connaît, celui que l'on voulait chasser par la rue est revenu démocratiquement au pouvoir après un deuxième tour en 1997 et modifia la Constitution une année plus tard conformément à ses promesses électorales fondées sur sa critique de 1992. Marc Ravalomanana, arrivé au pouvoir en 2002, fit aussi une révision constitutionnelle, et aujourd'hui, la troisième république est définitivement enterrée.

*Toavina Ralambomahay, YLTPien.
Auteur d'un tableau de science politique
disponible aux Editions Prediff,
Ampasanisadoda.
prediff@prediff.mg*

Les thèmes de la conférence nationale

Les thèmes de la conférence nationale seront entre autres : les grands dossiers 2002-2009, la Constitution et les lois sur la vie politique qui régiront la nouvelle république, les institutions de la Transition.

Comme la crise date déjà d'il y a un an et demi, des solutions ont déjà été proposées ici et là, notamment à Maputo.

Le mot crée une allergie chez les pro Rajoelina, et un motif d'entêtement chez les mouvances Zafy, Ratsiraka, et Ravalomanana.

Mais au-delà de toute susceptibilité, il n'est pas de trop d'analyser le contenu de cet Accord en vue de cette conférence nationale.

Les événements 2002 liquidés

Tout d'abord, cet accord liquide les événements de 2002. Marc Ravalomanana, vainqueur du bras de fer de 2002, reconnaît qu'il y a eu une justice arbitraire. Il signe alors l'accord numéro qui efface toutes les charges pesant sur le Président Didier Ratsiraka et ses partisans.

Un accord contre l'impunité

Mais l'accord ne consacre pas pour autant l'impunité ! Il crée, selon l'exigence de la mouvance Zafy l'instauration d'un comité Vérité Réconciliation où tous, sans exception, devra répondre des meurtres commis, des coups d'Etat, des vols de deniers publics, des dynamitages de ponts, etc. Ces effacements de condamnations et ce comité veilleront à indemniser les dommages causés par ces infractions.

Ce comité a fait ses preuves dans d'autres pays et l'île Maurice s'en est doté en 2009.

A propos de Marc Ravalomanana

Pour le cas de Marc Ravalomanana, il a fait la concession d'être un exilé volontaire mais nomme un de ses représentants pour être co-président de la Transition. A propos de son casier judiciaire, les quatre, à savoir : Andry Rajoelina, Zafy Albert, Didier Ratsiraka et Marc Rava-

lomanana lui-même demandent à la Justice malgache l'annulation des charges qui pèsent sur lui vu les conditions dans lesquelles il a été condamné. En d'autres termes l'annulation des charges n'est pas acquise, la Justice peut reprendre ses droits, et de toutes façons, le Comité Vérité Réconciliation existe.

L'équilibre des pouvoirs

Reste le problème de l'équilibre des pouvoirs. Le principe étant qu'en période de transition, il ne doit pas y avoir d'opposition. Or, il doit y avoir contrôle. En période républicaine, le contrôle est représenté par l'opposition. Pendant une transition, l'équilibre des pouvoirs se fait dans les deux pouvoirs politiques à savoir le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Par définition, comme il n'y a pas d'opposition, il ne doit y avoir ni majorité, ni minorité.

Comme Marc Ravalomanana a déjà eu son co-président, la mouvance Zafy pour faire équilibre se fait aussi représenter. La mouvance Rajoelina, elle a son représentant qui a rang de Chef d'Etat. Ainsi, Andry Rajoelina a été nommé par Marc Ravalomanana, Andry Rajoelina lui-même et les présidents Didier Ratsiraka et Albert Zafy.

La mouvance Ratsiraka, elle a eu le droit de nommer le premier ministre « de consensus ». Au niveau du législatif, l'équilibre des pouvoirs est aussi respecté avec un partage égal des sièges.

Pour revenir à l'histoire, en 1991, la Transition a réussi car les hommes politiques d'alors ont fait preuve de concessions sans jamais pour autant lâcher l'essentiel. Manandafy Rakotonirina, puis le Pasteur Andriamanjato Richard acceptèrent de pourparler avec le président Didier Ratsiraka pour ne pas perpétrer un coup d'Etat et partant d'isoler Madagascar sur le plan international. En conséquence, Le président élu Didier Ratsiraka demeurait et avait la préséance protocolaire mais accepta de se délester de tous ses pouvoirs au profit du premier ministre qu'il a lui-même nommé avec l'accord de ses

suite p.8

La Conférence Nationale : une problématique de légitimation

Beaucoup de gens se posent la question du « pourquoi », du « quoi » et du « comment » de la Conférence Nationale. Nul n'est sans savoir que Madagascar est en crise depuis le 17 mars 2009 et qu'aucune des propositions de solutions à la sortie de crise n'a abouti jusqu'à maintenant sur du concret.

Cependant, depuis un certain temps, le monde politique malgache semble se réveiller pour une fameuse solution malgacho-malgache. Parmi les axes stratégiques de cette solution figure en premier lieu la Conférence Nationale qui suppose une VOLONTE NATIONALE de REFONDATION de la REPUBLIQUE.

Volonté nationale et représentativité

Cette volonté nationale se manifesterait par trois critères prépondérants au moins : la consultation à la base des participants, le caractère transitoire de la Conférence Nationale et son organisation proprement dite. En effet, une bonne Conférence Nationale nécessiterait l'adhésion et la participation active de tous les acteurs et de toutes les sensibilités po-

litiques et surtout de tous les représentants des fokontany, sans quoi elle ne répondrait pas aux critères de représentativité, de consensualité et d'inclusivité tant recherchés. Ceci étant, il ne faut pas confondre vitesse et précipitation.

Néanmoins, il faut admettre que le « must » d'une Conférence Nationale c'est qu'elle ne doit être organisée qu'à chaque transition pour discuter principalement de l'avenir de la Nation sur des thèmes fondamentaux tels que la forme de l'Etat, le régime à adopter, le système électoral et principalement le système politique idéal. En d'autres termes, elle n'est qu'un espace d'échanges entre toutes les forces vives où elle n'a guère sa force exécutoire que lors du Référendum Constitutionnel.

Le national et l'international

Par ailleurs, nonobstant le caractère national de la prochaine conférence, elle nécessite l'appui de la communauté internationale en ce sens que l'organisation de la Conférence Nationale doit être confiée à un organe malgache neutre où toutes les couches sociales et toutes les entités doivent être représentées.

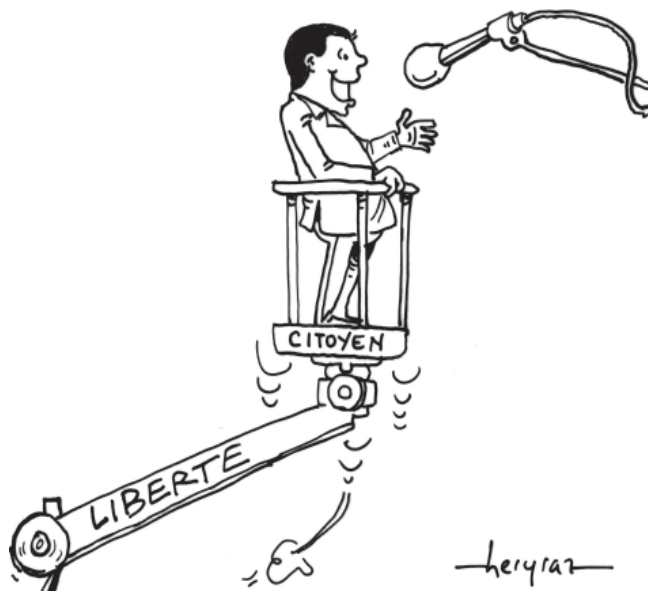
Tout le monde doit se dire que, pour qu'une bonne quatrième République soit instaurée, il faut dès maintenant fixer les règles du jeu pour que le partenariat avec la communauté internationale soit « gagnant-gagnant ».

Pour ce faire, il appartient à nous Malgaches de fixer nos objectifs et nos aspirations à nos dirigeants, de les transformer en projets de loi et en programme de gouvernement ; libre à la communauté internationale de nous appuyer ou non dans nos démarches. Mais étant donné notre adhésion à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires, nous devons nous référer à l'expertise de la communauté internationale pour fixer ensemble nos intérêts communs.

Pour conclure, une Conférence Nationale ne prétend constituer une « baguette magique » pour effacer d'un coup les séquelles des crises antérieures et actuelles, mais elle demeure juste une étape par laquelle on doit passer impérativement dans l'état actuel des choses. Elle est comme une « béquille » sur laquelle un patient, après plus ou moins un long apprentissage et étant donné sa difficulté du moment à marcher, doit obligatoirement s'appuyer.

Randrianarivony Tsiory A., YLTPien

Vers la liberté d'expression



Paroles de syndicaliste

Les travailleurs ont été et sont toujours écartés de tout processus de sortie de crise, alors qu'ils font partie des principaux acteurs de développement d'un pays. En effet, nul n'est besoin de rappeler ici l'histoire du 1er Mai qui changea les modes et pratiques du monde de travail provoquant pour ainsi dire le développement tel que nous le vivons de nos jours. Cependant au vu des consultations qui se sont succédées tant par les médiateurs internationaux qu'au niveau national, on a occulté les travailleurs qui font seulement l'objet de convoitise pour soutenir telle ou telle personne lors des élections ou telle position sans qu'aucune structure de « *Des Malgaches expats* » de contribuer efficacement à l'essor du dialogue pérenne et respectant les normes internationales auxquelles Madagascar adhérerait depuis son indépendance ne soit mise en place et exploitée à bon escient.

Aussi aimerais-je attirer l'attention des personnes responsables des médiations tant au niveau national qu'international de se pencher vraiment pour la prise en compte des travailleurs dans toute structure à mettre en place pour le fonctionnement démocratique d'un pays.

L'erreur de l'Afrique en général et de Madagascar en particuliers réside dans le fait que nos travailleurs qualifiés s'exportent la plupart à l'étranger où ils sont mieux considérés pour leurs compétences et qui font l'objet de convoitise des grandes puissances là où ils ont effectué leurs études afin d'assurer la continuité du développement de leur pays d'où le manque de professionnalisme flagrant de plusieurs départements ministériels qui ont plus besoin de travailleurs techniciens que de politiciens aptes à soutenir aveuglément des programmes ou plans ne visant point l'intérêt général.

Je tiens à souligner ici l'importance sinon la nécessité pour Madagascar de mettre en place un CES durant la transition et dans le cadre de la IVème République. Le CES est un espace de dialogue so-

cial neutre à institutionnaliser impérativement, car ne reflétant nullement aucune obédience politique ni religieuse ni de caste, inclusive car respectant le caractère tripartite des normes internationales capable d'éviter la réapparition de crise cyclique de ce genre et d'éviter ainsi à la politique de prendre en otage l'économie et par ricochet le développement du pays.

Le travailleur constitue la pièce maîtresse d'un développement durable capable de garantir la paix sociale et par conséquent la stabilité politique d'un pays. Dans un pays où le travailleur ne peut s'exprimer librement en vue du pays et est réduit au rôle d'un simple spectateur, aucune stabilité

viable ne saurait être envisagée car il serait facilement influençable par toute personne capable de faire miroiter leur avenir sans qu'aucune garantie dans ce sens ne puisse être imposée. Le CES prime le dialogue social. A travers le CES, les politiques de développement à mettre en œuvre pour le bien du pays sont étudiées par des professionnels qui ne sont pas à la solde d'une personnalité politique ou d'une idéologie mettant en péril l'avenir du pays entier par la protection des intérêts d'un groupe ou d'une entité assoiffée de pouvoir. Au sein du CES, le travailleur, qui est avant tout un citoyen à part entière, a le droit de s'exprimer librement sur les affaires nationales et d'apporter ainsi ses contributions pour le développement du pays. Le CES doit ainsi être institutionnalisé et doté des moyens nécessaires pour son fonctionnement démocratique.

Pour le bien du pays, une reconnaissance des compétences et de l'utilité des travailleurs en pareil moment de crise seraient bénéfiques pour tous si nous visons vraiment un avenir meilleur loin des tumultes causées par des soubresauts politiques cycliques à Madagascar.

Razafindraibe Harinony Lucien, YLTPien

L'homme ou les idées (suite de la p.3)

de plus en plus du schéma ascendant plutôt que le contraire. Il faut que les citoyens se valorisent eux-mêmes à travers leurs opinions pour qu'ils ne soient plus des spectateurs passifs mais des acteurs responsables et proactifs.

Nous sommes au bout du tunnel et les convictions de tout un chacun comptent plus que jamais pour qu'il n'y ait plus de frustration, de déception,

de colère, des sentiments de laissé pour compte. Une mixture qui gangrène notre société durant les trois républiques successives. S'il faut bien commencer par quelque chose, pourquoi ne pas commencer par les idées, car tout changement a comme base les idées, et ce sont celles-ci qui doivent émerger désormais, non les politiques.

Sandaniaina Hasimahery YLTPien

Fihaonambem-pirenena hoe...? Hiresaka inona?

Ny ankamaroan'ny Malagasy dia efa tofoka sy leon'ny olana ara-politika amin'izao fotoana izao. Toa tsy hita hoe mankaiza, ho aiza, tsy hita hoe atao ahoana... Mahatsiaro tena ho tsy afaka manaoatra manoloana ny tran-gan-javatra rehetra misy.

Re avy atsy fa toy izao no famahana ny olana, re avy aroa fa izao mihitsy no vahaolana, na koa hoe izaho ihany no vaha-olana. Eny an-tanàn-dehibe dia mitombo isa ny orinasa mikatona, mikatso izay mba hita fa mety hampidi-bola. Ny mponina eny ambanivohitra koa na dia mirotsaka tsy tapaka eny an-tsaha sy manao asa-tanana antselika aza, dia toa zava-poana ihany izany manoloana ny fiakaran'ny vidin'entana fampiasa andavan'andro sy ny fahasaratana amin'ny famarotana ny vokatra.

Toa zary bibilava ny olona: tsy tanana handragotra, tsy tongotra hitsipaka. Soa fa teo ny vava, saingy raha tsy mihinana ny vava dia mivezivezy ny saina, hany ka tsy mahaloa-peo intsony.

Tsy misy natao ho tampenam-bava toa tongobolo anefa fa samy nosoran-dreniny menaka avokoa, na Malagasy any an-tsaha na any an-tanàn-dehibe. Ka nahoana no hiforitra toy ny voalavo? Fa angaha misy piso eto ka atahorana hihinana? Fa angaha koa sira no ho levon'ny ranom-bava?

Ny fanehoan'ny tsirairay hevitra no fandraisana antanana ny fitsinjovana ny ho avy. Raha tsy izany mantsy dia hararaotin'ny hafa fotsiny, haharaotin'ny mpitarika (leaders) fotsiny, ka ataony ho toy ny zaza "manaiky matoa tsy miteny". Zava-dehibe ny fitenenana ny mety sy ny tsy mety mba ho anatra amin'ny manaraka. Izany no anehoana fa anisan'ny tompon'ny firenena izaho sy ianao fa tsy sanatria mpindrana na koa mpanofa fotsiny ihany.

« Anisan'ny tompon'ny firenena izaho sy ianao »

Etsy atao tsiahy fohy ireo tranga vitsivitsy nisy na misy izay mahakasika ny tantsaha sy ny mponina antanàn-dehibe. Voalohany amin'izany ny fivarotana tany amin'ny orinasa vaventy iraisam-pirenena: taiza ho aiza ny fahalalako sy fahalalanao ny fisian'izany? Iaina ve ny mahalala an'izany? Satria nahoana?... Aiza no ifampiresahana ny momba izany? Tsy any amin'ny fihaonambempirenena ve?

Tsy azo hodian-tsy hita ihany koa ny fifampitondrana tsy nahomby sy tsy mahomby (mauvaise gouvernance), ny fitantanam-bola sy harem-pirenena tsy nahitana sy ahitana mangirana sy mangarahara, toy fiaramanidina lavo vidy, ny fahazoana tanim-panjakana, ny hazo lafo vidy, ny harena ankibon'ny tany sy ny zava-maniry ary ny biby arovana eto amintsika izay nisafotofoto sy misafotofoto be ihany. Maro be ny manontany tena hoe mba nisy sy misy lalàna ve eto Madagasikara? Voafehin'ny lalàna avokoa ve ny olompirenena rehetra?... Amin'iza no iresahana izany? Aiza sy ahoana no iresahana izany? Tsy any amin'ny fihaonambempirenena ve?

Dia any amin'ny fihaonambempirenena ihany ve? Rehefa fihaonambempirenena ihany ve? Hiandry fihaonambempirenena foana ve?

Ny mita be dia tsy lanin'ny mamba ary ny firaisankina dia hery, na misy na tsisy fihaonambempirenena, na ao anatiny na ivelan'ny fihaonambempirenena, raha toa ka ny tsirairay no mifanome tanana sy mamela ny hafa haneho hevitra ary mitaky sy manome fahalalaha-na ho an'ny tsirairay handray fitenenana, na an-tsaha na an-tanan-dehibe, na vavy na lahy, na tanora na raiamandreny, na fihaonambempirenena na tsy fihaonambempirenena...

Rakotonimaro Tsirisoa Nantenaina, YLTPienne

Ny Fihaonambem-Pirenena... (tohin'ny p. 4)


manokana" (comité ad-hoc) avy eo namaritra ny votoatiny sy ny rijan-teny farany, ka ny Praiministra Guy Willy Razanamasy, ny Filohan'ny HAE (Albert Zafy), ny filohan'ny CRES roalahy Manandafy Rakotonirina sy Richard Andriamanjato ary ny filohan'ny FFKM efatra mirahalaha no tao anatin'izany Komity izany. Ny rijan-tenin'ny volavolan-dalampanorenana nivoaka tao amin'ilay "Komity manokana" dia nolanian'ny Governemanta tetezamita tamin'ny alalan'ny Hitsivolana ary natolony hofidiana ka voafidy tamin'ny alalan'ny Fitsapan-kevi-bahoaka tamin'ny 19 ao gositra 1992.

Ny volavolan-dalam-pifidianana kosa dia nampanahirana vao nivoaka tao amin'ny "Komity manokana" satria ny filohan'ny HAE sy ny filohan'ny departemanta politikan'ny Hery Velona Rasalama dia saika tsy nanaiky mihitsy ny tsy fametrahana ao anatin'ilay Lalampifidianana vao vao ny tsy fahazoan'ny filohan'ny repoblika amperinasa milatsaka hofidiana indray. Efa tamin'ny 13 oktobra 1992, iray volana mialohan'ny fifidianana filohan'ny repoblika, vao nosoniavin'ny HAE ny Lalampifidianana vaovao.

Ketakandriana Rafitson, YLTPienne;
Jean-Aimé Raveloson

LE COURRIER
des YLTPiens

Publication conçue
par les sortant(e)s du YLTP

 YLTPiens

C/o
BP 3185 - Lot VA 14 FA
Tsiadana
101 Antananarivo

Tous les rédacteur-trices - sauf mention sont des
sortant(e)s du
Youth Leadership Training Program
de la FES

**DIRECTEUR DE PUBLICATION DU NUMÉRO
SPÉCIAL**
Toavina Ralambomahay
MAQUETTE
Rachel Razafindratsira

La reproduction des textes, dessins et photographies publiés dans ce numéro est interdite sans autorisation expresse écrite de la rédaction.